

LA DIRECTRICE

Affaire suivie par : L. Le Magoarou (SG/DRH)

Périgny, le **29 SEP. 2020**

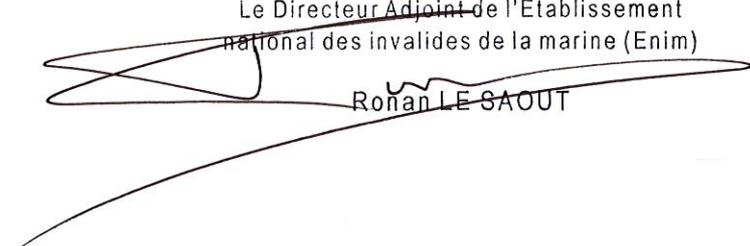
Monsieur Jacques LANGLOIS
Représentant du personnel UNSA au comité
technique de l'Enim

Monsieur,

Suite à votre demande formulée en comité technique du 30 juin 2020, je vous confirme par la présente que l'Enim n'a pas mis en place de campagne de « complément indemnitaire annuel (CIA) » depuis l'entrée en vigueur du RIFSEEP en 2016.

Je vous prie d'agréer, Monsieur, mes sincères salutations.

Le Directeur Adjoint de l'Etablissement
national des invalides de la marine (Enim)


Ronan LE SAOUT